

BUDGET 2019



Comptes Administratifs 2018

L'exercice 2018 a été marqué par la fin de l'opération de la salle polyvalente. Les excédents cumulés ainsi que le reversement programmé du Fonds de Compensation de la TVA doivent permettre d'assurer les équilibres budgétaires de l'exercice 2019 sans recours à l'emprunt. Les plans de financement envisagés sur la base de la prospective 2014-2020 sont donc conformes à la programmation établie en début de mandat.

COMMUNE / Résultat global de l'exercice 2018

	SECTION FONCTIONNEMENT	SECTION INVESTISSEMENT
Dépenses	607 126.24€	154 626.55€
Recettes	671 846.07 €	147 943.39 €
Solde exercice	+ 64 719.83 €	- 6 683.16 €
Solde exercices antérieurs	+ 358 021.09 €	-72 072.76 €
Résultat Global de clôture	+ 422 740.92 €	- 78 755.92€
Reste à réaliser	/	- 121 476.62 €
Résultat Global de clôture au 31/12/2018	+ 422 740.92 € Soit +222 508.38€ affectés au c/0	

200 232.54 € sont donc affectés en recettes à la section d'investissement

ASSAINISSEMENT / Résultat global de l'exercice 2018

	SECTION FONCTIONNEMENT	SECTION INVESTISSEMENT
Dépenses	14 941.89 €	14 618.55 €
Recettes	28 732.11 €	19 460.06 €
Solde exercice	+ 13 790.22 €	+ 4 841.51€
Solde exercices antérieurs	+ 31 250.16 €	- 8 468.06 €
Résultat Global de clôture	+ 45 040.38 €	- 3 626.55 €
Reste à réaliser	/	+ 13 572.28 €
Résultat Global de clôture au 31/12/2018	+ 45 040.38 €	

3 626.55 € sont donc affectés en recettes à la section d'investissement

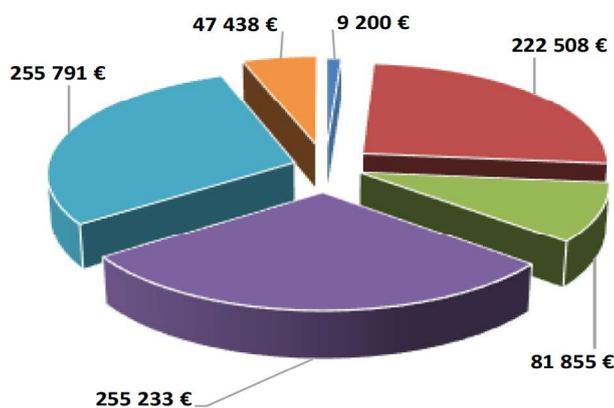
Budgets 2019

Conformément à l'engagement pris en 2014, les taux d'impositions n'ont pas été modifiés sur la durée du mandat. Pour l'exercice 2019, le produit fiscal attendu s'élève à 219 307 €.

Produits et Taux

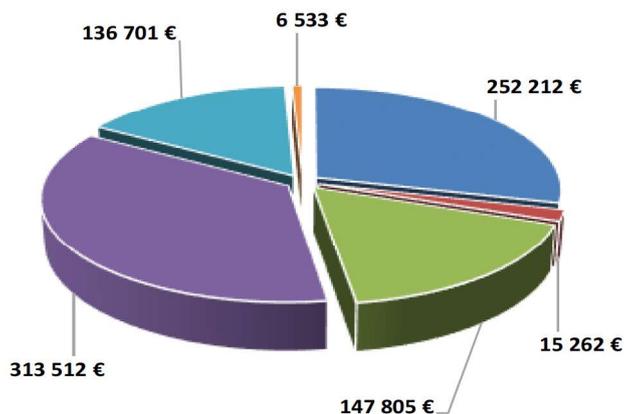


Recettes de Fonctionnement



- Remboursements de charges / ordre
- Excédent reporté
- Recettes des services
- Impôts et taxes
- Dotations
- Produits de gestion

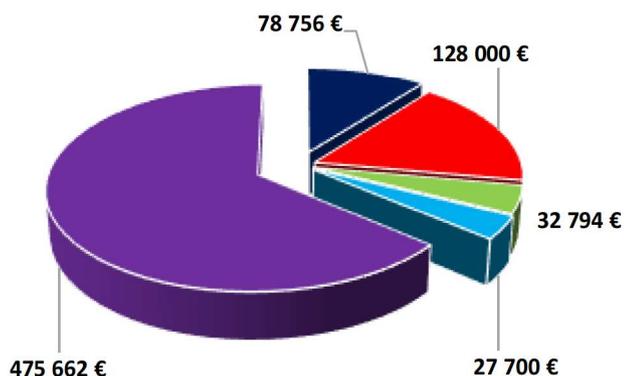
Dépenses de Fonctionnement



- Frais généraux
- Opérations d'ordre
- Virement en investissement
- Personnel
- Gestion courante - cotisations
- Intérêts des emprunts

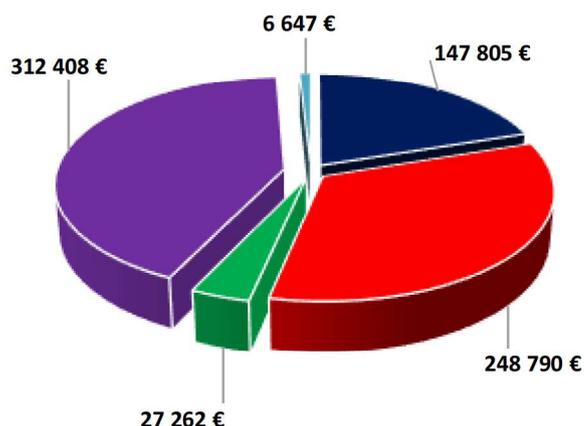
La section de fonctionnement s'équilibre à 872 025 € sans l'augmentation de la contribution des ménages et sans variation du prix des services rendus (garderie...). Les efforts produits pour suivre et contenir l'évolution des frais généraux permettent cette année encore de dégager de petites marges destinées à soutenir l'investissement.

Dépenses d'investissement



- Déficit
- Opérations d'ordre
- Dépenses imprévues
- Dette en capital
- Etudes et opérations d'investissement

Recettes d'investissement



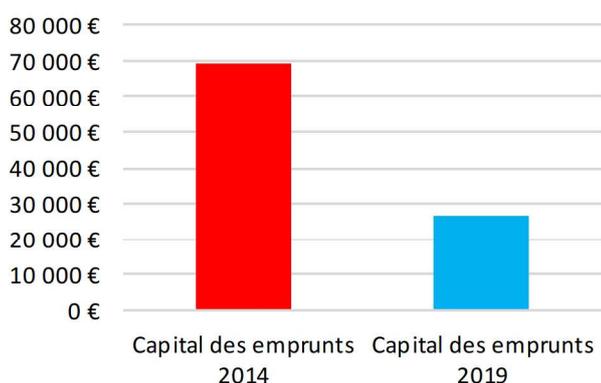
- Virement de la section de fonctionnement
- Subventions, emprunts...
- Produits des cessions / ordre
- FCTVA, fonds divers
- Immobilisation

La section d'investissement s'équilibre à 742 912€

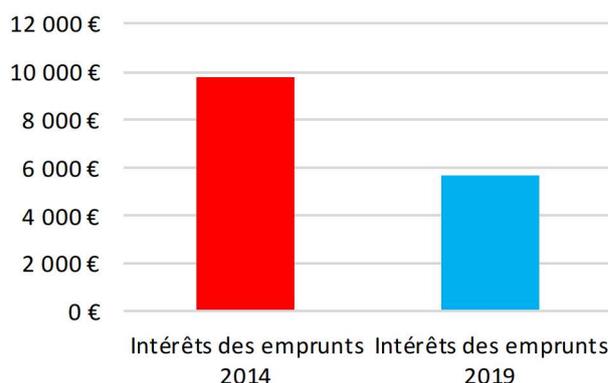
De nombreuses opérations sont engagées et programmées en 2019. Outre les vestiaires du stade dont les travaux sont exécutés dans les délais souhaités, l'exercice sera marqué par d'autres investissements importants. A condition de recevoir les subventions qui ont été sollicitées, la commune souhaite procéder à la réfection de la façade de l'église ainsi qu'à la reprise des murs du cimetière. Des travaux (structure de jeux au sol) sont également envisagés à l'école. Au niveau communautaire, la commune sera concernée par de nouveaux programmes de voirie, par l'aménagement des « parkings » du Gour de Tazenat ainsi que par l'extension de la cantine scolaire.

Le montant global de l'endettement de Charbonnières-les-Vieilles (intérêts et capital) a retrouvé un niveau satisfaisant et relativement faible au regard des communes de la même strate.

Dette en Capital : mandat 2014-2020



Dette en intérêts : mandat 2014-2020



Le budget **assainissement 2019** s'équilibre en recettes et en dépenses à 66 614 € pour la section de fonctionnement et 96 289 € pour la section d'investissement (avec 52 839 € de virement d'équilibre). L'étude de diagnostic des réseaux est terminée. Pour le programme de travaux (stations et réseaux), le dossier de demande de subvention devra être remis à l'automne aux services du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau. La mise à jour du zonage assainissement est également inscrite sur l'exercice.

Le budget **lotissement des « Baisles »** s'équilibre en recettes et en dépenses à 33 779€ pour la section de fonctionnement et 13 217 € pour la section d'investissement.

Enfin, le budget **CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)** est fixé à 3 888 € d'équilibre de fonctionnement (avec 1 500 € de subvention du budget général).